Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CANICULE ESTIVALE

Danger d'incendies dans les forêts

Depuis plusieurs jours la canicule estivale règne. En l'absence de pluie, ces conditions créent un terrain très favorable aux incendies de forêts. Le Service des forêts, de la faune et de la nature recommande aux promeneurs et surtout aux pique-niqueurs d'être extrêmement prudents avec les feux ouverts et de respecter quelques recommandations en la matière, en particulier au Jura et sur le Plateau.

La canicule et l'absence de précipitations favorisent le dessèchement superficiel du sol forestier, des lisières, des zones de broussailles et des chaumes. Une braise emportée par le vent peut suffire à mettre le feu à la forêt en se posant sur des feuilles mortes desséchées.

En conséquence, le Service des forêts, de la faune et de la nature demande à chacun de prendre les précautions suivantes :

- pas de feu ouvert ou de barbecue en pleine nature

- pas de feu ou de barbecue en dehors des places et foyers prévus à cet effet

- de manière générale, préférer le barbecue au feu ouvert

- disposer avec soi d'eau pour l'extinction d'un feu

- avant de quitter l'emplacement du pique-nique, éteindre soigneusement toutes les braises

- ne pas jeter de cigarette allumée dans la forêt.

Le respect de ces quelques mesures préventives devrait suffire à éviter de nouveaux incendies de forêt.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 24 juillet 1998

Georges Herbez, chef du Service des forêts, de la faune et de la nature, 021/316 61 40 Daniel Zimmermann, adjoint du chef de service, 021/316 6146